

# MOT DE LA PRÉSIDENTE

**AQLM**  
Association québécoise du loisir municipal



MANON LANNEVILLE  
Présidente



M. LANNEVILLE, PRÉSIDENTE  
TWITTER : @PRESIDENTAQLM



RÉMI RICHARD  
Directeur général

La publication du présent numéro d'*Agora Forum* s'inscrit dans un nouveau contexte. D'abord, nous avons un nouveau directeur général depuis le 9 janvier dernier. C'est avec joie et confiance que nous avons procédé à cette nomination, car Rémi Richard a un parcours professionnel exemplaire et les qualités qu'il a développées dans ses diverses fonctions en ont fait une ressource précieuse pour un organisme comme le nôtre. Rémi a travaillé en effet dans diverses municipalités en loisir et en culture, ainsi que, pour le compte de Sports Québec, dans le domaine sportif. À sa fine connaissance de ces secteurs s'ajoute son solide bagage de gestionnaire en ressources humaines, développement de projets et coordination d'événements. Nous ne pouvions faire un meilleur choix, et les quelques semaines où nous avons travaillé avec lui sont très prometteuses.

Sa venue annonce une année 2023 plus stable. On peut ainsi parler de continuité, mais aussi de relance. Nous en sommes en effet à la dernière année d'application de notre plan stratégique 2020-2023, ce qui signifie qu'il faudra amorcer une nouvelle réflexion sur nos orientations et nos priorités. Et nous poursuivons nos démarches pour améliorer la gouvernance de notre association, j'y reviendrai plus loin.

## LE NOUVEAU BUDGET PROVINCIAL

Le contexte immédiat dans lequel fonctionne l'AQLM a grandement changé au cours des trois dernières années, mais aussi le contexte politique, économique et social en général. Dans le milieu du loisir public, la question des infrastructures reste au premier plan, comme en témoigne d'ailleurs le thème de ce numéro.

Dans le dernier budget provincial, dévoilé le 23 mars, le gouvernement a annoncé qu'il gardait le cap sur l'objectif de « faire bouger les Québécois », ce qui est parfaitement cohérent avec le *Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives* lancé par la ministre Isabelle Charest en juin 2022. Pour continuer à offrir des infrastructures de sport et de

loisir en bon état à la population, le gouvernement offre de nouveaux investissements totalisant plus de 300 M\$ sur six ans. Cette somme s'ajoute aux 110 M\$ visant à compléter les projets en cours.

Il y aura aussi des crédits pour renforcer la protection de l'intégrité dans le loisir et le sport et poursuivre le développement du Sentier national au Québec. Il y en aura également pour la culture, notamment pour la faire découvrir et en accroître la diffusion et l'accessibilité. Et on n'a pas oublié les organismes communautaires, qui apparaissent de plus en plus dans le champ élargi de nos services de loisir. Je vous renvoie pour le détail de ces projections au [communiqué de l'AQLP](#).

Certes, ce n'est jamais assez. Les demandes fusent de partout, il y a toujours des « oubliés ». Et on ne connaîtra les détails de la distribution des sommes annoncées que bien plus tard. Je crois néanmoins que les ressources financières promises nous permettront d'avancer, d'offrir de meilleurs services aux citoyens et d'entreprendre toutes sortes de nouveaux projets.

## RENCONTRE AVEC LA SOUS-MINISTRE

Le contexte, c'est aussi celui de nos relations avec le gouvernement, et plus particulièrement avec la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique (DSLAP) du ministère de l'Éducation. Le 6 février, nous avons rencontré à Québec la nouvelle sous-ministre Josée Lepage pour faire le point sur divers sujets. J'étais accompagnée de notre directeur général, Rémi Richard, et de notre vice-présidente, Janique Letellier. Outre la sous-ministre, nos interlocuteurs étaient Martin Cléroutt, adjoint exécutif et conseiller stratégique au MEQ, et Sophie Durivage, directrice générale du Loisir et du Sport.

Nous avons notamment mentionné l'excellente collaboration entre l'AQLM et la DSLAP depuis plusieurs années et avons rappelé que le gouvernement ne finance pas la mission de l'AQLM, mais plutôt des programmes et certaines activités, comme la CALM, la Journée tactique et nos guides d'aménagement et d'entretien d'équipements sportifs.

Nous avons aussi réitéré notre disponibilité à titre d'organisme-conseil pour l'application du *Plan d'action* de la ministre Charest, soulignant que le loisir municipal reste un incontournable dans la vie active des citoyens. Il a également été question de l'accessibilité aux infrastructures récréatives et sportives, de la concertation scolaire-municipale sur ce plan et de la pratique libre comme tendance de plus en plus affirmée qui oblige les municipalités à modifier certains services et à revoir leurs programmes de sport et de loisir. Il a enfin été convenu de reprendre les rencontres périodiques de notre directeur général avec la DSLAP.

## LA GOUVERNANCE

Il nous apparaissait important de mieux circonscrire le contexte dans lequel nous œuvrons pour assurer un meilleur fonctionnement et offrir de meilleurs services. Nous préparons ainsi un diagnostic organisationnel, qui sera assorti de pistes de réflexion pour les années à venir. Les organisations comme la nôtre ont des cycles de vie, et tout laisse croire que nous entrons, ou allons entrer

prochainement, dans un nouveau cycle. Nous devons identifier nos forces et nos faiblesses, les possibilités et les obstacles pour simplifier les processus de fonctionnement internes et faciliter notre rôle de représentation en vue d'accroître notre poids dans l'écosystème du loisir.

## MERCI, PIERRE MORIN!

Pour terminer, je veux rendre hommage à Pierre Morin, qui a annoncé son départ du conseil d'administration de l'Alliance québécoise du loisir public, dont l'AQLM est l'un des membres fondateurs. Pierre siégeait au CA de l'AQLP depuis le début de cette association en 2008. Fondateur et directeur général de Réseau Accès Participation, Pierre est aussi l'une des six personnalités que l'AQLM a reconnues comme « grands bâtisseurs ».

Visionnaire, il avait été l'un des artisans de la mise sur pied de l'AQLM en 1999. En 2007, il a joué un rôle déterminant dans les négociations qui ont abouti à la création de l'AQLP. Le 6 octobre 2021, à notre cérémonie de remise des prix Excellence, nous lui avons attribué, au nom de l'Association canadienne des loisirs et des parcs (ACPL), le Prix de la présidence de cette organisation, à laquelle il a aussi apporté une contribution remarquable.

Pierre a toujours cru – et nous a souvent répété – que les bienfaits du loisir sont majeurs et que les efforts des corps publics pour le rendre accessible devraient être prioritaires. Merci, Pierre! Nous nous en souviendrons.

*Manon Lanneville, présidente*

Nous devons identifier nos forces et nos faiblesses, les possibilités et les obstacles pour simplifier les processus de fonctionnement internes et faciliter notre rôle de représentation en vue d'accroître notre poids dans l'écosystème du loisir.